

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2015 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL

Etaient présents

Mmes : C. CHARLOT – G. GALLOIS – V. GAUTIER – C. HERMANT – V. JACINTO

Mrs. : M. BORREWATER – Y.B. DE BEURMANN – A. BRICOUT – F. COQUEREL – L. DESROUSSEAUX – D. DUQUESNE – J.C. RUHANT – L. VAN DRIESSCHE

Excusés : A. KEDZIERSKI – D. WICQUART

Mme Michèle COURTI a été nommée secrétaire.

I – CONSEIL DES ENFANTS : BILAN DES REALISATIONS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2014-2015

Monsieur le Maire accueille les trois élèves du Conseil des Enfants : Emma BOUEY, Denis GRUSON et Matys POLVECHE ainsi que Madame Isabelle CALOONE. Madame DESCENDRE, enseignante ne peut être présente et s'en excuse.

Monsieur le Maire rappelle le thème de cette année : les relations intergénérationnelles. Madame Isabelle CALOONE précise la volonté du Conseil des enfants : « construire » sans forcément acheter.

Matys prend la parole et remercie Mesdames Catherine CHARLOT, Valérie JACINTO et Isabelle CALOONE pour leur implication dans le projet. Il remercie également l'ensemble du Conseil Municipal.

Les enfants sont très contents d'avoir réalisé ce projet, d'avoir pu rencontrer les aînés à l'école et d'avoir partagé avec eux des moments au Musée et au cimetière de la Bataille de Fromelles. Ils précisent que les aînés dont un ancien Directeur (Monsieur DELABRE) ont retrouvé leur école avec beaucoup d'émotion. Les échanges ont porté sur les différences (congé le jeudi et non pas le mercredi, cours toute la journée le samedi, discipline plus stricte, locaux plus petits) et sur les ressemblances. Puis les élèves de maternelle ont offert des fleurs aux aînés.

Au musée et au cimetière de la Bataille de Fromelles, les élèves ont fait des recherches comme s'ils étaient des archéologues pour retrouver un soldat et découvrir s'il est australien ou britannique. Le guide, Thomas, a raconté des histoires qui indiquaient ce qui motivait les jeunes australiens à s'engager à combattre.

Denis indique que les délégués sont intervenus dans les classes pour transmettre le travail effectué avec les aînés.

Les trois délégués ont apprécié le travail de délégué, les échanges d'idées. Emma précise qu'elle a connu de nouvelles personnes, qu'elle a appris le fonctionnement d'une réunion et que le travail n'a pas été pesant. Elle pensait qu'il y aurait plus de réunions.

Monsieur le Maire insiste sur la satisfaction des aînés qui étaient très contents d'avoir reçu les cartes des enfants avant Noël ainsi que l'invitation pour le goûter à l'école et la visite à Fromelles.

Les trois délégués proposent de continuer à correspondre avec les aînés même si ça n'est plus le projet des délégués l'an prochain. Emma, Denis et Matys pensent que les aînés ne comprendraient pas que les échanges ne se poursuivent pas. Madame Catherine CHARLOT précise que c'est un projet à mettre en place en accord avec les enseignants.

Pour terminer l'année, les élèves vont transmettre aux aînés une carte de remerciements et les inviter à la fête de l'école le 27 juin prochain.

Madame Catherine CHARLOT remercie les trois délégués pour leur coopération et la mission qu'ils ont très bien menée.

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a deux ans les délégués avaient travaillé sur le nom de l'école et un logo a été créé pour l'école Alexis Delannoy. Les délégués seront associés à son inauguration le jour de la fête de l'école.

Monsieur le Maire remercie à son tour les trois délégués qui sont applaudis par l'ensemble du Conseil Municipal pour le travail accompli.

II – LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 MAI 2015

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 19 mai 2015. Le compte-rendu est approuvé et signé par les membres qui y étaient présents.

III – INFORMATIONS SUR LES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

1° - Commissions communication

La distribution du bulletin de Juin et des informations concernant les foulées et l'itinéraire de déviation se fera le vendredi 26 juin 2015 par les membres du Conseil Municipal.

2° Commission Jeunesse

Logo de l'école

Le logo sera dévoilé le samedi 27 juin lors de la fête de l'école.

NAP

Etude

Madame Catherine Charlot précise qu'un point a été fait sur les nouvelles activités périscolaires lors du Conseil d'école du samedi 13 juin.

Bien que les enseignants ne donnent plus de devoirs à faire à la maison, les parents, particulièrement ceux du cycle 3, regrettent l'absence d'étude. Si des parents souhaitent « gérer » eux-mêmes une étude, la Commune s'est engagée à mettre une salle à leur disposition. Une réunion est programmée en Mairie sur ce sujet, le samedi 20 juin, pour les parents qui le souhaitent.

Communication sur les activités NAP

Les familles souhaitent être mieux informées sur les NAP, particulièrement en ce qui concerne l'identification du groupe de leur enfant et la nature des activités proposées qui se confond parfois avec le travail scolaire. Une information pourrait être faite sur le blog de l'école.

Les élus réfléchissent aux possibilités de développer les activités en fonction de la capacité d'accueil de nos locaux et des normes à respecter. Des formations seront proposées aux animateurs.

Madame Catherine CHARLOT va organiser une rencontre avec les animateurs avant la fin de l'année scolaire pour faire un bilan de l'année écoulée.

Coût

Le coût global pour la Commune, après déduction du fonds d'amorçage de 50 € par enfant, s'élève à 12 500 € ; la masse salariale représente 83 % des dépenses supportées par la Commune.

Conseil d'école

Après 18 années passées à l'école du village, Madame Michèle DEMOL, Directrice, quittera ses fonctions à Le Maisnil à la fin de l'année scolaire. Pour l'année scolaire 2015-2016, Madame Maggy DESCENDRE, enseignante actuellement, prendra les fonctions de Directrice.

Cantine

Les repas « API » sont fabriqués et livrés par la Commune d'Estaires depuis Mai 2015 sans changement de qualité.

Centre aéré de l'été 2015

L'UFCV connaît des changements en ce qui concerne l'équipe de direction et d'animation et l'organisation des centres aérés pour Juillet et Août 2015 a pris du retard. Monsieur le Maire participera personnellement aux réunions de Juillet et Août, hormis celle de la dernière semaine d'Août.

3° - Commission animation

Fêtes du village les 4, 5 et 6 Juillet – Foulées

Le programme de la ducasse 2015 est identique à celui de 2014.

La commission environnement doit fixer une date pour faire le « tour du village » pour les maisons fleuries.

Des bénévoles sont toujours les bienvenus pour les foulées, le dimanche 5 juillet.

4° Commission environnement

Madame Valérie JACINTO indique que le choix des poubelles à remplacer est reporté à Septembre. Des travaux d'élagage et des plantations sont programmés pour cet automne.

5° - Commissions travaux et Urbanisme

Cimetière

Reprise des tombes en état d'abandon

La récupération des tombes a commencé le 15 juin ; les travaux se termineront fin Juin. Un huissier a établi un constat des tombes à reprendre ainsi que des tombes voisines. Monsieur Yves-Bernard DE BEURMANN suit le chantier confié à l'entreprise BRAME.

Plaque militaire

Un troisième devis sera à demander pour la plaque en mémoire des soldats morts pour la France.

Travaux

Trottoir

Le Conseil Municipal décide de refaire une partie du trottoir rue du Haut Quesnoy : du carrefour jusqu'au futur chemin piétonnier de la Fresnoy, d'une part, et du carrefour jusqu'au magasin Aldi d'autre part. Des devis vont être demandés de façon à pouvoir déposer le dossier de demande de subvention auprès du Département avant le 15 juillet.

Lotissement de la Fresnoy

Monsieur le Maire rappelle que les constructeurs ont l'obligation d'évacuer les terres récupérées pour qu'il n'y ait pas de différences de niveaux des parcelles. Des photos seront prises de façon à pouvoir suivre les chantiers.

Accessibilité

L'agenda programmé de mise en accessibilité doit être remis en Préfecture pour fin Septembre.
Une réunion est prévue le jeudi 18 juin au soir avec les membres de la commission pour finaliser le dossier.

Eclairage public

Un point lumineux est à prévoir rue des Breux face au n° 21. Le secrétariat est chargé de faire les démarches nécessaires.

Chemin des Cosses

Un accès piéton pour les foulées et à l'arrière des maisons est en cours de réalisation. La Commune prendra en charge une partie de l'aménagement pour 5 365,67 € HT. L'autre partie pour 8 333,33 € HT sera pris en charge par la CCWeppes.

Réfection - Agrandissement de l'Espace Boulinguez

Monsieur Luc VAN DRIESSCHE a contacté 3 architectes qui ont fourni des plans de réfection de l'Espace Boulinguez avec installation d'une cuisine pour la cantine et agrandissement de la salle ouverte au public.

Une projection des plans de chacun des trois projets est faite pour les membres présents.

Le coût de chacun des projets se situe aux alentours de 700 000 € TTC.

Si un tel projet était lancé, il faudrait bien sûr faire un marché d'appel d'offres.

La question sera débattue à nouveau lors du prochain Conseil Municipal.

IV – INFORMATIONS SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPE POINT SUR LES REUNIONS DE CHAQUE COMMISSION, PAR LES DELEGUES

1° - médiathèques

Une réunion du réseau MédiaWeppes s'est tenue le 1^{er} juin à Aubers avec pour ordre du jour :

- le rallye du 27 septembre 2015 se terminera à Le Maisnil,
- le week-end bibliothèques en fêtes
- les fonds thématiques 2015 et le projet d'acquisition de liseuses à l'automne 2015.

La bibliothèque sera fermée du 9 au 31 août inclus.

V – QUESTIONS DIVERSES

1° - Révision du PLU

Monsieur le Maire indique qu'une révision du PLU pourra être engagée. Une délibération sera à mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance.

2° - CCFL

Monsieur le Maire a rencontré le 4 juin dernier Monsieur Bruno FICHEUX, Président de la Communauté de Communes Flandres Lys. Il indique qu'Emilie CALOIN a établi un comparatif entre la Métropole Européenne de Lille et la Communauté de Communes Flandres Lys qui servira de base de réflexion si la Communauté de Communes de Weppes doit disparaître.

3° - Congés été 2015

Les membres du Conseil qui ne l'ont pas encore fait sont invités à remettre les dates de leurs congés d'été au secrétariat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures cinquante minutes.